

SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	1	1	2	265.0
ROBERVAL	0	0	0	1	4	5	11.7
MANIWAKI	0	1	0	0	2	3	21 309.0
VAL D'OR	0	0	0	0	3	3	463.6
TOTAL	0	1	0	2	10	13	22 049.3

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	1	1	2
ROBERVAL	3	2	0	0	5
MANIWAKI	0	0	0	3	3
VAL D'OR	1	0	1	1	3
TOTAL	4	2	2	5	13

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 4
- Incendies en 2012 : 322
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 34 764.4
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 108.0
- À la même date l'an dernier, 83 incendies avaient affecté 126.7 hectares, soit 1.5 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 219 incendies et de 54 580.3 ha affectés pour une moyenne de 248.8 ha par incendie.

B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte

Incendies en activité : 7

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 7 825.5

Incendies en 2012 : 12

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 7 922.7

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE

Modification de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous informe que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, **a pris la décision d'agrandir le territoire d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, en raison des conditions qui sévissent présentement. Cette mesure est effective à compter du lundi, 11 juin 2012 à 8 h.**

Le premier secteur visé par cette mesure est :

CÔTE-NORD : Sept-Rivières (971), Minganie (981) à l'exception de l'île d'Anticosti et la Manicouagan (96) à l'est de la rivière et du réservoir Manicouagan.

Le deuxième secteur visé par cette mesure, limité au nord par la latitude 51° de la frontière de l'Ontario jusqu'à la longitude 74°. De la longitude 74°, au nord jusqu'à la latitude 51°30' et vers l'est jusqu'à la limite de la MRC Maria Chapdelaine (92). Il correspond aux MRC et territoires suivants :

NORD-DU-QUÉBEC : Jamésie (991), Eeyou Istchee (993) (Waswanipi, Mistissini, Oujé-Bougoumou).

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN : Le Domaine-du-Roy (91) et Maria-Chapdelaine (92) pour leur portion au nord de la latitude 49°.

Mesures préventives lors de travaux en forêt

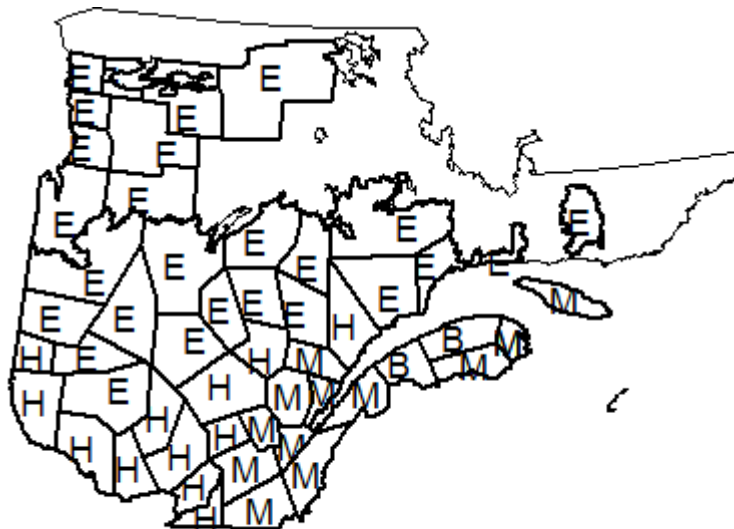
La Société de protection des forêts contre le feu, de concert avec les autorités concernées du CRPF de l'Est et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **suggère à ses membres de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles, à compter de 8h, le lundi 11 juin 2012.**

Les régions visées par cette mesure **24 heures sur 24** sont : **Sept-îles (94), Havre-Saint-Pierre (95)**

Les régions visées par cette mesure de **12 h à 20 h** sont les unités de gestion suivantes : **St-Félicien (25), Chibougamau (26), Mistassini (27) au nord du 49° parallèle.**

Prévisions météorologiques		11 juin 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui	☀️	32	28	SO 30 - 40	0
	Demain	☁️🌧️	23	60	SO 30 - 60	30
Nord-est	Aujourd'hui	☁️🌧️	24	45	S 20 - 40	0
	Demain	☁️🌧️	29	35	SE 15 - 30	10
Ouest	Aujourd'hui	☀️	31	35	S 20 - 35	0
	Demain	☁️🌧️	23	50	SO 20 - 50	30
Centre	Aujourd'hui	☁️🌧️	30	40	S 10	10
	Demain	☁️🌧️	27	45	S 15 - 30	20
Est	Aujourd'hui	☀️	24	45	S 10	0
	Demain	☀️☁️	29	35	SE 10	0
Sud-ouest	Aujourd'hui	☀️	31	35	SO 10 - 30	10
	Demain	☁️🌧️	22	60	SO 10 - 30	10
Sud-est	Aujourd'hui	☀️	29	50	S 10	10
	Demain	☁️🌧️	26	55	S 10 - 20	10

DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



B : Bas **M** : Modéré **H** : Haut **E** : Extrême

PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

3 à 5 incendies de cause humaine.

1 à 3 incendies de foudre.

SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

Vous pouvez consulter le www.sopfeu.gc.ca dans l'onglet « État de la situation/Carte des incendies » pour de l'information sur les incendies.

SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

A. Avions-citernes

- Demandés¹ 14
- Disponibles : 14
- Requis : 14

Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d'alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles ²	Codes d'alerte ³	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	-	-	-
Sept-Îles	2	2 R 12h00	2
Manic 5	2	2 J 12h00	2
Bonaventure	-	-	-
Roberval	2	2 R 12h00	2
Chibougamau	2	2 R 10h00	2
Bonnard	2	2 J 12h00	2
Maniwaki	-	-	-
Val-d'Or	2	2 R 10h00	2
Matagami	2	2 R 10h00	2
Québec	-	-	-
Réserve provinciale	-	-	-

¹ Évolution du nombre d'avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1^{er} au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1^{er} au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

² Un nombre entre parenthèses indique le nombre d'équipages à la base lorsqu'il est différent du nombre d'appareils.

³ B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	3	16	0

SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

A. Besoins anticipés de ressources

- Aucun

B. Ressources empruntées

- Aucune

C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- Avions-citernes : Aucun

D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec

Aucune

E. Démobilisation des ressources de l'extérieur

Aucune

SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR

Nom : Mario Gagnon
Coordonnateur aux opérations aériennes

Tél. : (418) 871-3341
Courriel : cpl@sopfeu.qc.ca
Site Internet : www.sopfeu.qc.ca